



Montreuil, le 15 janvier 2019

Direction de Caterpillar France
40 av. Léon Blum
BP 55
38 041 Grenoble cedex 9

STOP à l'entrave de l'exercice syndical en Isère

Monsieur le Directeur,

Je souhaite par la présente vous exprimer mon désappointement, suite à la décision de Caterpillar de faire du chantage à la signature de la convention de détachement de Nicolas Benoit, secrétaire général de l'Union Départementale de l'Isère (détaché à 90% depuis 2014, avec une prise en charge par l'Union Départementale CGT), au prétexte d'un conflit avec le syndicat CGT de l'entreprise.

Je me permets de vous alerter sur une situation qui remet en cause les fondamentaux de la démocratie sociale en territoire et qui, me semble-t-il, n'est pas très en phase avec le code de conduite de CATERPILLAR : <http://s7d2.scene7.com/is/content/Caterpillar/CM20170203-46302-32648>

Seul un dialogue retrouvé permettra de trouver une issue positive à cette situation qui entrave aujourd'hui l'activité syndicale et son organisation pour tous les salarié.e.s du département de l'Isère et au-delà. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un Secrétaire Général interprofessionnel est amené à traiter des sujets dans tous les champs professionnels, dont la défense des services publics qui, dans notre organisation sociale, permettent aux entreprises privées de se développer et d'offrir les réponses aux besoins des salarié.e.s (prise en charge de la Petite Enfance, éducation, soins, dépendance, etc.) tout au long de leur vie. C'est pourquoi la situation de Nicolas Benoît nous interpelle au plus haut point et mérite qu'au plus vite un dialogue constructif soit engagé, au regard de ses responsabilités à tenir.

Dans l'attente, recevez Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations syndicales.

Le secrétaire général,
Baptiste TALBOT